

PARTIE 1 : LE CONTEXTE DE L'ÉDUCATION AU MANITOBA

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba s'est engagé à promouvoir l'inclusion de toutes les personnes. [La philosophie de l'inclusion adoptée par le Manitoba](#) reflète l'engagement pris par la Province de fournir à tous les élèves des programmes d'éducation appropriés qui les aideront à participer à la vie scolaire et sociale de leur école (voir la page 1 du document d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba intitulé [Les programmes d'éducation appropriés au Manitoba : normes concernant les services aux élèves](#)).

Dans un environnement d'apprentissage sécuritaire et inclusif, le concept de diversité inclut l'acceptation et le respect de chacun. Tous les élèves sont des membres importants de la communauté d'apprentissage. Ce qui veut dire comprendre que chaque individu est unique et reconnaître les différences individuelles. Les aspects de la diversité se composent mais ne sont pas limités aux habiletés physique et intellectuelle, à la culture et à la religion, au statut socio-économique, à l'orientation sexuelle, à la race et à la langue.

Le Manitoba soutient l'idée d'offrir à tous les élèves un programme d'éducation approprié grâce à la [conception universelle](#) :

Appliqué au domaine de l'éducation, le terme signifie que les communautés scolaires, y compris le personnel enseignant, élaborent des plans pour l'ensemble diversifié de leur population étudiante. Dans les écoles conçues en vertu de ce principe, les classes, les programmes d'études et le matériel pédagogique donnent à tous les élèves les soutiens qu'il leur faut, quelle que soit la diversité de leurs besoins d'apprentissage ([Les programmes d'éducation appropriés au Manitoba : normes concernant les services aux élèves](#), p. 4).

Au Manitoba, les divisions scolaires ont adopté une démarche fortement axée sur le travail d'équipe, la consultation et la collaboration en vue d'offrir des programmes d'éducation appropriés. La création de programmes appropriés est :

un processus de collaboration entre les écoles, les familles et la communauté qui permet aux communautés scolaires de créer des environnements d'apprentissage et de fournir des ressources et des services qui répondent aux besoins de tous les élèves en matière d'apprentissage continu et sur les plans social et affectif. ([Les programmes d'éducation appropriés au Manitoba : normes concernant les services aux élèves](#), p. 1).

Parmi les rôles et responsabilités des orthopédagogues, il y en a un certain nombre qui recoupent ceux d'autres membres des équipes au sein d'un système de collaboration école-famille-communauté. Certains aspects de ces rôles changent d'une division scolaire ou d'une école à une autre. Le présent document identifie les rôles et responsabilités communs des orthopédagogues, tout en reconnaissant que les divisions scolaires locales déterminent la façon dont les orthopédagogues doivent fonctionner au sein de leurs écoles.

Certaines décisions prises par les divisions scolaires locales ne sont pas du ressort de ce document. Il s'agit des décisions qui portent sur :

- les méthodes d'embauche;
- les possibilités d'orientation et de formation;
- les fonds affectés au perfectionnement professionnel des orthopédagogues;
- l'aménagement du temps des orthopédagogues;
- la supervision et l'évaluation des orthopédagogues.

Les divisions scolaires détermineront le modèle de prestation de services qui servira de cadre de travail aux orthopédagogues. Il appartient aux orthopédagogues d'être connaissant par rapport aux principes, lignes directrices, procédures et pratiques de la division scolaire qui les emploie.

Les divisions scolaires du Manitoba se sont depuis longtemps montrées proactives pour ce qui est de la prestation de services aux élèves ayant des besoins divers. Le modèle de prestation de services devrait refléter la réalité démographique et géographique de la division scolaire, ainsi que les ressources dont elle peut disposer .



Suggestion de ressource

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba. *Les programmes d'éducation appropriés au Manitoba : normes concernant les services aux élèves*, Winnipeg, Manitoba : Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2006. Disponible sur le site <www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/pea/>.

Modèles de prestation de services

Ce document présente quatre modèles de prestation de services qui appuient la philosophie de l'inclusion adoptée par le Manitoba en se fondant sur l'idée de la conception universelle. Ce sont des modèles qu'utilisent ou qu'explorent les divisions scolaires de la province à l'heure actuelle :

- le modèle de la consultation collaborative;
- le modèle du coenseignement;
- le modèle de la réponse à l'intervention;
- le modèle de la conception universelle.

Les divisions scolaires déterminent quel modèle ou combinaison de modèles de prestation de services elles utiliseront. Le texte qui suit comprend une description de chacun des quatre modèles.

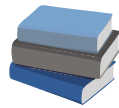
Modèle de la consultation collaborative



Vous trouverez d'autres renseignements à l'Annexe 1 : Modèle de la consultation collaborative.

La création du modèle de la consultation collaborative a coïncidé avec la décision d'inclure les élèves ayant des besoins exceptionnels dans leurs écoles locales et la nécessité qui en découlait, pour le personnel de soutien des écoles, des divisions scolaires et autre, d'acquérir plus de connaissances sur les élèves en question. Selon le modèle de la consultation collaborative, les membres du groupe tentent de résoudre les problèmes en se servant de leurs connaissances, en mettant en pratique leurs capacités de communication et de résolution efficace de problèmes et en partageant des attitudes intrapersonnelles pertinentes.

Les modèles de soutien par une équipe peuvent être très utiles pour aider les enseignants titulaires de classes à appuyer les élèves avant que l'on fasse appel à un processus d'évaluation ou de diagnostic spécialisé.



Suggestion de ressources

Dettmer, Peggy, Ann Knackendoffel et Linda P. Thurston. *Collaboration, Consultation, and Teamwork for Students with Special Needs*, 7^e éd., Boston, Massachusetts : Pearson Education Inc., 2013.



Iowa Department of Education. *Iowa's Co-Teaching and Collaborative Consultation Models*, automne 2009. <<https://www.educateiowa.gov/documents/pk-12/2013/04/iowas-co-teaching-and-collaborative-consultation-models>>.

Modèle du coenseignement



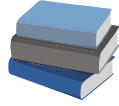
Vous trouverez d'autres renseignements à l'Annexe 2 : Méthodes de coenseignement.

Le coenseignement est un modèle de prestation de services inclusif, qui fait appel à deux éducateurs ou plus, ou à d'autres membres du personnel professionnels, pour travailler avec un seul groupe d'élèves ayant des besoins divers dans une seule classe ou un seul espace et leur enseigner un contenu précis dans toutes les matières. Le coenseignement implique trois éléments : la coplanification, le coenseignement, et la coévaluation. La recherche indique que le coenseignement a bien des avantages tant pour les élèves que pour les enseignants (Anderson; Friend; Murawski et Dieker). Pour que le coenseignement réussisse, il est essentiel que les directeurs d'école lui soient favorables, afin de prévoir une planification commune et de donner aux coenseignants le temps d'enseignement commun nécessaire. Il est important que les enseignants et le directeur planifient le rôle de coenseignement et qu'ils veillent à ce que du temps de classe soit mis à l'horaire et qu'il fasse partie des tâches de l'orthopédagogue.

Suggestion de ressources



Anderson, Karen R. Co-Teaching: A Literature Review, rédigé pour le Saskatchewan Ministry of Education, 18 mars 2008. Disponible sur le site Web de Regina Public Schools, Instruction and School Services à <<http://iss.rbe.sk.ca/sites/iss/files/Co-Teaching%20Literature%20Review%202008.pdf>>.



Friend, Marilyn. Co-Teach! A Handbook for Creating and Sustaining Effective Partnerships in Inclusive Schools, Greensboro, Caroline du Nord : Marilyn Friend, Inc., 2008.

Murawski, Wendy et Lisa Dieker. Leading the Co-Teaching Dance: Leadership Strategies to Enhance Team Outcomes, Arlington, Virginie : Council for Exceptional Children, 2013.

Modèle de la réponse à l'intervention



Vous trouverez d'autres renseignements à l'Annexe 3 : Réponse à l'intervention.

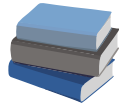
Il s'agit d'un modèle de prestation de services à trois niveaux, constitué d'un continuum d'interventions de plus en plus intenses qui correspondent à la réactivité des élèves sur le plan de l'apprentissage scolaire, social et affectif. Les décisions en matière d'enseignement sont prises en fonction de données sur le rendement des élèves rassemblées au fil du temps, pour tous les élèves qui ont des difficultés. Les élèves sont évalués selon leurs compétences et leur rendement, ce qui permet aux enseignants d'adapter exactement l'instruction à leurs besoins.

Suggestion de ressources



National Association of State Directors of Special Education (NASDSE) Inc. *Response to Intervention: Policy Considerations and Implementation*, 2005. <www.nasdse.org/Projects/ResponseToInterventionRtiProject/tabid/411/Default.aspx>.

———. *RTI-Response to Instruction*, 2005, It's Academic Tutoring Center. <<http://itsacademictutoring.com/index.php/more-info/sdsu/22-sped-651/794-rti-response-to-instruction>>.



Shores, Cara et Kim Chester. *Using RTI for School Improvement: Raising Every Student's Achievement Scores*, Thousand Oaks, Californie : Corwin Press, a Sage Company, et Council of Exceptional Children, 2009.

Modèle de la conception universelle



Vous trouverez d'autres renseignements à l'Annexe 4 : Les principes de la conception universelle.

Dans le secteur de l'éducation, les écoles, les salles de classe, les programmes scolaires et le matériel qui répondent au principe de la conception universelle permettent à tous les élèves d'avoir accès aux ressources qui leur sont nécessaires, quels que soient leurs besoins d'apprentissage. La conception universelle repose sur les sept principes suivants : utilisation équitable, utilisation souple, utilisation simple et intuitive, information perceptible, tolérance des erreurs, faible effort physique, et dimensions et espace d'approche et d'utilisation (The Center for Universal Design) .



Suggestion de ressource

The Center for Universal Design. *The Principles of Universal Design, Version 2.0*, Raleigh, Caroline du Nord : The Center for Universal Design, North Carolina State University, 1997. Disponible sur le site <www.ncsu.edu/ncsu/design/cud/about_ud/udprinciples.htm>.

Le Center for Applied Special Technology (CAST) définit **la conception universelle pour l'apprentissage** comme « un ensemble de principes guidant l'élaboration des programmes d'études qui donne à tout le monde des chances égales d'apprendre ».

La conception universelle aide à guider les enseignants à élaborer des objectifs, des méthodes, du matériel ainsi que des méthodes d'évaluation qui sont souples et inclusifs et qui satisfont aux besoins de tous les élèves.



Vous trouverez d'autres renseignements à l'Annexe 5 : Le modèle à trois niveaux de la conception universelle pour l'apprentissage.

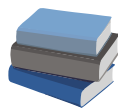
Les trois principes de la conception universelle pour l'apprentissage sont les suivants : moyens multiples de représentation, moyens multiples d'action et d'expression, et moyens multiples d'engagement.

Jennifer Katz a élaboré le modèle à trois niveaux de la conception universelle pour l'apprentissage comme méthode efficace de gestion de classe, de planification, d'enseignement et d'évaluation permettant de créer une communauté d'apprentissage fondée sur la compassion, de la maternelle à la 12^e année :*



Suggestion de ressources

Center for Applied Special Technology (CAST). « What Is Universal Design for Learning? », *About UDL*. <www.cast.org/udl/index.html>.



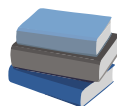
Katz, Jennifer. *Teaching to Diversity: The Three-Block Model of Universal Design for Learning*, Winnipeg, Manitoba : Portage & Main Press, 2012.

* Source : Katz, Jennifer. *Teaching to Diversity: The Three-Block Model of Universal Design for Learning*, Winnipeg, Manitoba : Portage & Main Press, 2012. Adapté avec la permission des responsables.

Décider quel modèle de prestation de services adopter

Les quatre modèles de prestation de services présentés dans ce document ne sont pas les seuls modèles que peuvent utiliser les écoles et les divisions scolaires. Lorsque les écoles et les divisions scolaires examinent le modèle ou la combinaison de modèles de prestation de services qu'elles utilisent, il faut qu'elles veillent à ce que les responsabilités des orthopédagogues correspondent bien au(x) modèle(s) utilisé(s).

Il fut un temps où l'on s'attendait à ce que l'orthopédagogue divise son horaire également entre les classes, ou les enseignants. Toutefois, à l'heure actuelle, les écoles reconnaissent que le soutien et les services nécessaires peuvent varier selon la diversité des besoins des élèves de chaque classe. Dans certaines écoles, on décide de la répartition des moyens de soutien et des services en étudiant le profil des classes. Ces profils mettent en évidence les aspects démographiques de l'école ou de la classe et d'autres facteurs qui aident l'équipe de l'école à déterminer où les ressources et services seraient utilisés au mieux.



Suggestion de ressource

Brownlie, Faye et Judith King. *Learning in Safe Schools: Creating Classrooms Where All Students Belong*, Markham, Ontario : Pembroke Publishers Limited, 2000.

Résumé

Les décisions relatives au choix d'un ou plusieurs modèles de prestation de services sont habituellement prises au niveau de la division scolaire. La division ou l'école peut avoir déjà adopté un modèle ou être en train de songer à modifier ou étendre le modèle existant. Comme le modèle de prestation des services est la base des services de soutien aux élèves dans une école, il est important que tout le personnel comprenne le modèle utilisé.



Question encourageant la réflexion

Où puis-je trouver de l'information pour comprendre le contexte provincial, divisionnaire et scolaire lié à mon rôle d'orthopédagogue?

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MANITOBA

Consultez les lois et les règlements provinciaux ainsi que les normes, politiques et protocoles du Ministère, y compris les suivants :

Loi sur les écoles publiques

Règlement sur les programmes d'éducation appropriés 155/2005

Les programmes d'éducation appropriés au Manitoba : normes concernant les services aux élèves



DIVISION SCOLAIRE

Consultez le site Web et les manuels de la division scolaire pour trouver les politiques, la procédure et les pratiques relatives au rôle des orthopédagogues.



ÉCOLE

Renseignez-vous auprès de l'école pour savoir quel est le modèle ou la combinaison de modèles de prestation de services utilisé(s).



Suggestion de ressources

Manitoba. *Règlement sur les programmes d'éducation appropriés, 155/2005*. Winnipeg, Manitoba : Imprimeur de la Reine, 2005. Disponible sur le site <http://web2.gov.mb.ca/laws/regs/current/_pdf-regs.php?reg=155/2005>.

———. *Loi sur l'administration scolaire*. C.P.L.M. c. E10. Winnipeg, Manitoba : Imprimeur de la Reine — Publications législatives, 1987. Disponible sur le site <<http://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/e010f.php>>.

———. *Loi sur les écoles publiques*. C.P.L.M. c. P250. Winnipeg, Manitoba : Imprimeur de la Reine — Publications législatives, 1987. Disponible sur le site <<http://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/p250f.php>>.

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba. *Politiques et règlements*. <www.edu.gov.mb.ca/m12/polapp/index.html>.

———. *Services aux élèves/Éducation spéciale*. <www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/index.html>.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba. *Les programmes d'éducation appropriés au Manitoba : normes concernant les services aux élèves*. Winnipeg, Manitoba : Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2006. Disponible sur le site <www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/pea/index.html>.